

LE MARDI 14 MAI 2019

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE DU BOISÉ

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de la susdite école, située à Gatineau, le 14 mai 2019, à laquelle étaient présentes :

**Présences**

Karine Charbonneau, vice-présidente

Dominique Clin

Chantal Durocher, directrice

Cindy Gamache

Nathalie Mongeon, enseignante

Sonya Moreno, secrétaire

Nathalie Ouellet, personnel de soutien

Karine Roy-Tremblay, présidente

Valérie Sabourin, enseignante

**Absence(s) motivée(s):**

Mélanie Trépanier, substitut

**Assiste aussi à la rencontre :**

S/O

**Absence(s) non motivée(s):**

S/O

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

L'assemblée est ouverte et le quorum est atteint.

**2. MOT DE LA DIRECTRICE**

Mme Chantal n'a pas d'information ou de message en particulier pour les membres du CÉ.

**VOLET RÉOLUTION**

**3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est mentionné par Sonya que nous devons ajouter l'approbation du procès-verbal du 19 février 2019 au point#4 étant donné que nous n'avions pas pu le faire lors de la dernière rencontre.

Mme Chantal demande également d'ajouter les règles de vie de l'école en complément au point #6.

Deux autres sorties, non inscrites à l'ordre du jour, doivent également être ajoutées pour résolution au point #8.

Il est proposé par **NATHALIE OUELLET** que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées par Sonya et Mme Chantal.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/42**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 FÉVRIER ET DU 11 AVRIL 2019

Aucun changement significatif n'est proposé au procès-verbal du 19 février

Il est proposé par **DOMINIQUE CLIN** que le procès-verbal soit approuvé et signé.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/43**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Aucun changement significatif n'est proposé au procès-verbal du 11 avril 2019.

Il est proposé par **KARINE CHARBONNEAU** que le procès-verbal soit approuvé et signé.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/44**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 5. CAISSE SCOLAIRE 2019-2020

La Caisse Desjardins du Cœur-des-Vallées propose le programme de caisse scolaire à l'école de nouveau pour l'année 2019-2020. Plutôt que de procéder à l'approbation de ce programme lors d'un CÉ au mois de septembre ou octobre prochain, les discussions à ce sujet ont lieu maintenant pour être prêt dès le début de l'an prochain.

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que le programme de Caisse scolaire soit reconduit pour l'année 2019-2020.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/45**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SDG ET RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE

Le document *Règles de régie interne du SDG* est présenté aux membres du CÉ. Un seul changement important est apporté au document concernant le paiement par carte de débit. Cette méthode de paiement ne sera plus acceptée à compter de septembre 2019 en raison des frais importants reliés à cette pratique. Il est recommandé de payer par internet ou de voir Mme Maude le jeudi soir pour payer par chèque ou argent comptant.

La portion « Procédure en cas de tempête » a été ajoutée au document étant donné les intempéries connues dans les dernières années.

Il est proposé par **NATHALIE MONGEON** que les règles de vie du SDG soient approuvées telles que présentées.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/46**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le document *Règles de conduite des élèves* est remis aux membres du CÉ. La section « Température extérieure » a été modifiée pour se conformer à la politique de la commission scolaire.

Mme Chantal n'a pas apporté de changements significatifs aux règles de conduite des élèves. Étant nouvelle dans son rôle de directrice à l'école cette année, elle a pris le temps de se familiariser avec l'école. Des discussions et propositions auront lieu sur divers sujets l'an prochain avec l'équipe école.

Il est proposé par **CINDY GAMACHE** que les règles de conduite des élèves soient approuvées telles que présentées.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/47**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>7. FORMULE SOUHAITÉE POUR LE DERNIER CÉ</b>
--

Une discussion a lieu sur la formule souhaitée pour le dernier CÉ le 11 juin prochain. Il est décidé de commander un buffet froid au Chef Moreno que le comité pourra déguster durant la rencontre. Cindy Gamache fera les arrangements pour le buffet pour 10 personnes.

Il est également proposé de commencer la rencontre à 18h15 pour nous laisser un peu plus de temps pour composer avec le repas et la rencontre à la fois.

Il est proposé par **SONYA MORENO** que la formule buffet soit adoptée pour le CÉ du 11 juin prochain à 18h15.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/48**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>8. ACTIVITÉS OU SORTIES À VENIR</b>
--

- ♦ La sortie d'athlétisme le 3 juin prochain se fera avec M. Jean et Mme Nathalie Ouellet.
- ♦ La dernière journée d'école, le 21 juin prochain, se terminera à 13h00. Différentes options seront offertes aux parents pour coordonner les départs de leur enfant.

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que la modification d'horaire du 21 juin soit approuvée telle que présentée.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/49**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- ♦ Le Club de course de l'école participera à la Course en couleur organisée à ESHG le 7 juin prochain.
- ♦ Le mois de Mai est le mois de l'activité physique, Mme Chantal distribue le pamphlet contenant l'horaire de toutes les activités organisées à l'école pour souligner ce mois spécial.
- ♦ Les Olympiades reviennent à l'école cette année, le dîner sera modifié pour cette journée, il aura lieu de 12h00 à 13h00.

Il est proposé par **CINDY GAMACHE** que la modification d'horaire pour les Olympiades soit approuvée telle que présentée.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/50**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- ♦ Suite à l'annulation du spectacle *Kattam et ses Tamtams*, les spectacles *Atlas Géocircus* (2 et 12 juin en après-midi) et *Junkyard symphony* (23 mai en après-midi) seront présentés aux élèves.
- ♦ Le 20 juin prochain, les groupes de Mme Valérie et Mme Nathalie E. iront jouer aux quilles en avant-midi, ils dîneront ensuite à l'école et se rendront aux jeux d'eau en après-midi. La sortie sera au coût de 8,00\$.

Il est proposé par **DOMINIQUE CLIN** que la sortie soit approuvée telle que présentée.

### **RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/51**

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- ♦ Les 3 classes de maternelle iront au Cosmic Adventures à Ottawa pour souligner la fin de l'année. La sortie serait au coût de 12,00\$/enfant pour la sortie + 8,00\$/enfant pour l'autobus + 2,00\$/enfant pour le traversier, pour un total de 20,00\$/enfant.

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que la sortie et l'autobus soit approuvée, cependant les membres aimeraient avoir des informations supplémentaires sur la nécessité d'utiliser le traversier, afin de voir si on ne pourrait pas diminuer le coût.

### **RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/52**

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **VOLET CONSULTATION**

### **9. GOUVERNANCE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE (DÉPÔT DU DOCUMENT)**

Le document de *Gouvernance de l'école publique* est distribué aux membres du CÉ.

## **VOLET INFORMATION**

### **10. AJOUT DES CLASSES MODULAIRES POUR 2019-2020 (début des travaux)**

Le début des travaux d'installation des classes modulaires dans la cour est prévu le 22 juin prochain, il n'y aura donc aucune problématique avec la fête de fin d'année qui aura lieu le 21 juin.

Un électricien est présent à l'école pour débiter certains travaux. Des commandes de certaines fournitures (pupitres, bureaux, chaises, etc.) ont également été faites pour l'an prochain.

Nous avons présentement 10 élèves de maternelle en débordement de d'autres écoles qui viendront à notre école l'an prochain. Nous aurons un portrait plus complet des débordements le 1<sup>er</sup> juin prochain.

Nous connaissons déjà 4 enseignants qui se joindront à nous l'an prochain; Mmes Sonia St-Louis (de l'école Du Ruisseau) et Josiane Morin (de l'école de la Montagne). Elles sont en débordement de leur école et ainsi, elles sont déplacées à du Boisé. M. Félix Berjuste (professeur d'éducation physique) et Mme Tania Laframboise (de l'école aux Quatre-Vents) rejoindront notre équipe école suite à un mouvement volontaire de leur part.

### **11. PORTE OUVERTE DES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE 5 ANS : 15 et 16 mai 2019**

Les portes ouvertes des maternelles 5 ans débutent dès demain matin et se poursuivent le jour d'après. Deux jours ont été ciblés cette année pour avoir une moins grande affluence à la fois.

### **12. PORTE OUVERTE DES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE 4 ANS : 5 et 6 juin 2019**

Les portes ouvertes des maternelles 4 ans débuteront le mois prochain, deux journées, soit les 5 et 6 juin, ont aussi été ciblées pour celles-ci.

### **13. BILAN DES INSCRIPTIONS EN DATE DE LA RENCONTRE**

En date d'aujourd'hui, nous avons 14 élèves inscrits pour la maternelle 4 ans, 8 élèves en débordement ont déjà été refusés, et 45 élèves inscrits en maternelles pour l'année 2019-2020.

### **14. CLUB DES PETITS DÉJEUNERS (résultats du sondage)**

Mme Chantal partage les résultats du sondage. L'élément qui ressort le plus est que tous aimeraient beaucoup retourner aux repas chauds que nous avons précédemment. Les nouvelles responsables du *Club des petits déjeuners* sont maintenant bien à l'aise dans leur nouveau rôle alors ça devrait être possible pour l'an prochain. Mme Chantal discutera de cette possibilité avec les responsables du programme et nous fera part de la direction que prendra le service l'an prochain dans une prochaine rencontre.

### **15. RÉCRÉATIONS 20 MINUTES (suivi)**

Nous n'avons pas d'informations supplémentaires à ce sujet, Mme Chantal mentionne que le sujet est à l'ordre du jour du CCG de demain le 15 mai. Cette nouvelle mesure aura un impact sur l'horaire de l'école, mais nous aurons plus de détails lors du prochain CÉ.

### **16. PROJET ÉDUCATIF : SUIVI**

Mme Chantal présente l'article 37 de la *Loi sur l'instruction publique* qui appuie l'élaboration du projet éducatif. Le CÉ doit approuver le projet éducatif, mais n'a pas à approuver les moyens, bien que ceux-ci soient quand même présentés aux membres du CÉ.

Le document de version abrégée du projet éducatif est présenté et détaillé aux membres du CÉ, cette copie sera également celle envoyée aux parents. Le document complet et final sera présenté aux membres du CÉ, pour approbation, lors de la prochaine rencontre.

### **17. BUDGET**

Le rapport financier en date du 13 mai 2019 est présenté et expliqué aux membres du CÉ. Aucune question particulière n'est soulevée.

Au mois de juin, nous aurons possiblement le budget initial pour l'an prochain.

### **18. À VENIR DANS LES PROCHAINS CÉ : EFFETS ET FOURNITURES SCOLAIRES, ACTIVITÉS QUI AURONT LIEU EN DÉBUT D'ANNÉE**

Les éléments mentionnés en objet seront à l'ordre du jour du prochain CÉ, le sujet *Effets et fournitures scolaires* sera notre gros dossier de la rencontre. Plusieurs autres sujets important seront aussi à l'ordre du jour (CCG, budget, etc.), nous pouvons donc nous attendre à une rencontre chargée.

### **19. O.P.P. / DÉPÔT DU PLAN DE LA JOURNÉE DU 21 JUIN (BBQ FIN D'ANNÉE)**

Des discussions ont lieu sur des questionnements que l'O.P.P. a pour le bon déroulement de la journée.

Il est demandé aux professeures présentes si, selon elles, il serait préférable que l'enseignante ou l'enseignant reste avec son groupe tout au long de la période d'activités du matin ou s'il serait acceptable que les élèves soient libres d'aller et venir comme ils le désirent. Le personnel de l'école est unanimement de l'avis que les élèves devraient rester avec leur enseignante pour assurer une meilleure sécurité de chacun.

Cindy fait part des idées que l'OPP a eues concernant le dîner. Des boîtes combo (2 hot-dogs, jus, fromage et chips) seront distribuées à tous les élèves et les parents pourront acheter un combo au coût de 5,00\$. Mme Chantal aimerait que la possibilité d'offrir gratuitement le repas aux parents soit envisagée afin de contribuer à la collaboration parent/école qui est précieuse et importante pour la réussite des élèves.

L'OPP remettre l'horaire et le plan de la journée aux membres du CÉ lors de la prochaine rencontre.

<b>20. COMITÉ DE PARENTS</b>
------------------------------

S/O

<b>21. CORRESPONDANCE</b>
---------------------------

S/O

<b>22. PAROLE AU PUBLIC</b>
-----------------------------

S/O

<b>23. QUESTIONS DIVERSES</b>
-------------------------------

S/O

<b>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b>
-----------------------------

Il est proposé par **VALÉRIE SABOURIN** que la séance soit levée. Il est 21h11.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 18-19/53**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

\_\_\_\_\_  
Présidente